

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Paris, le 29/03/2025

Prestation compensatoire et pension alimentaire

Bonsoir à toutes et tous,

Je tiens tout d'abord à présenter toutes mes félicitations aux mariés Julie et Antoine. Félicitations mes amis ! Vous ne savez pas ce que vous venez de faire, mais profitez-en au maximum, car ça risque de ne pas durer !

Tout le monde ne me connaît pas encore, surtout dans la famille de Julie. Je suis Pierre le meilleur ami d'Antoine, enfin je pense, en tout cas c'est mon meilleur ami !

Si je suis devant vous ce soir, ce n'est pas pour faire l'éloge du mariage, moi qui suis célibataire depuis toujours. Mais c'est pour souhaiter bonne chance au mariés car de la chance il en faudra dans les prochaines années !

Jean Rostand disait « Un bon mariage est celui où chacun des époux a la chance de pouvoir tolérer l'intolérable de l'autre » et de l'intolérable tu vas en trouver Julie chez Antoine ! Je tiens à rassurer la famille de Julie sur Antoine, ce n'est pas un alcoolique. Non ! Antoine n'aime pas l'alcool, c'est un ivrogne, ce qu'il aime c'est l'ivresse !

Pour sa part, Oscar Wilde disait très justement que « Le mariage est la cause principale de divorce » et ce n'est pas Gilles qui me contredira, n'est-ce pas Gilles ...

Mais que ce soit Jean Rostand ou Oscar Wilde, tout le monde peut se tromper. Tout le monde peut se tromper sauf Victor Hugo quand il dit « L'amour fait songer, vivre et croire ».

Je tiens donc à lever mon verre aux prestations compensatoires et autres pensions alimentaires, mais surtout et maintenant je suis sérieux, au bonheur de nos stars du jour Julie et Antoine, santé !

[Prénom] [NOM]

Signature